



GUIDE PROFESSIONNEL

La santé bucco-dentaire de la femme enceinte

*Conseils de prévention
à destination de la femme enceinte*

Rappels de connaissances et approfondissement

Objectifs de ces conseils de prévention bucco-dentaire

- ✓ Prévenir les risques bucco-dentaires chez la femme enceinte et le futur enfant
- ✓ Éviter les complications de grossesse liées aux pathologies bucco-dentaires
- ✓ Promouvoir les gestes d'hygiène bucco-dentaire chez la femme enceinte et chez le futur enfant
- ✓ Sensibiliser la femme enceinte sur l'importance du suivi bucco-dentaire par des visites régulières chez le chirurgien-dentiste

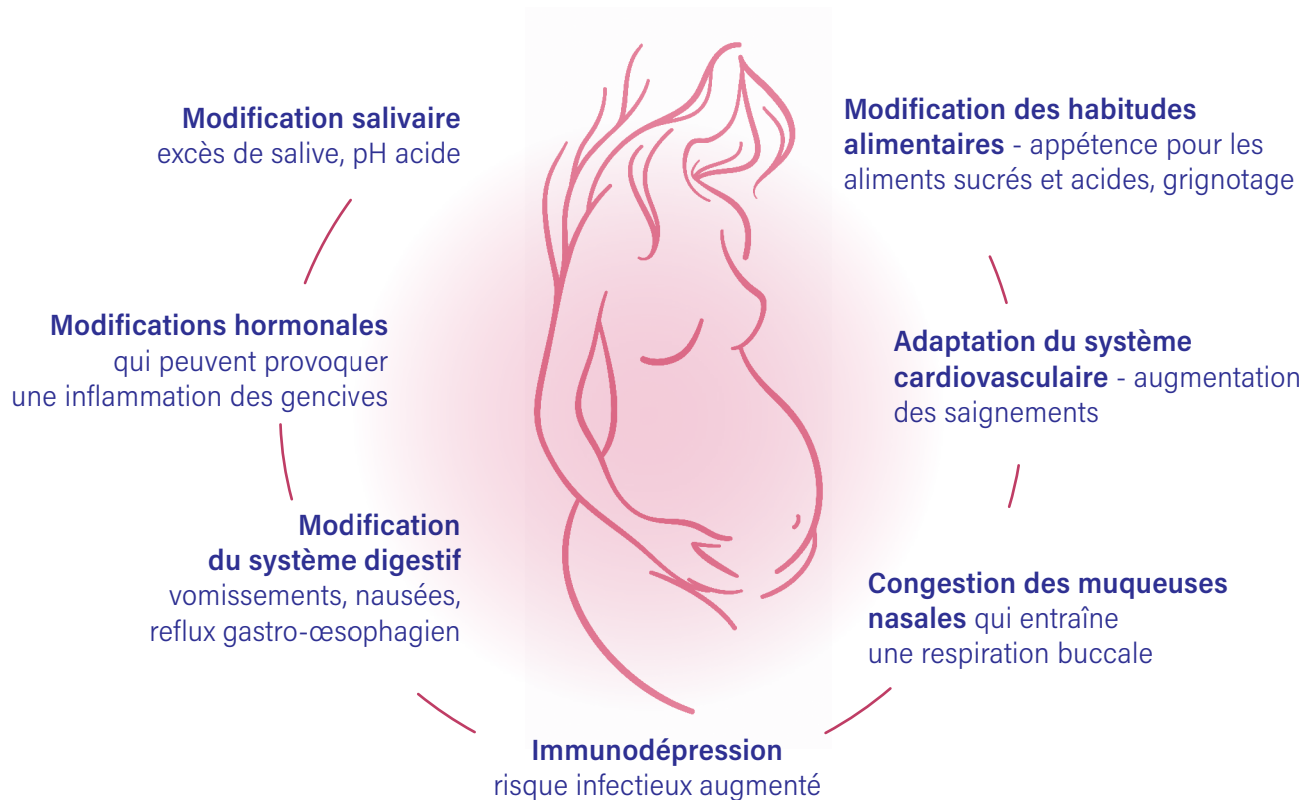
Édition 2024

Ce guide a été réalisé en partenariat avec :

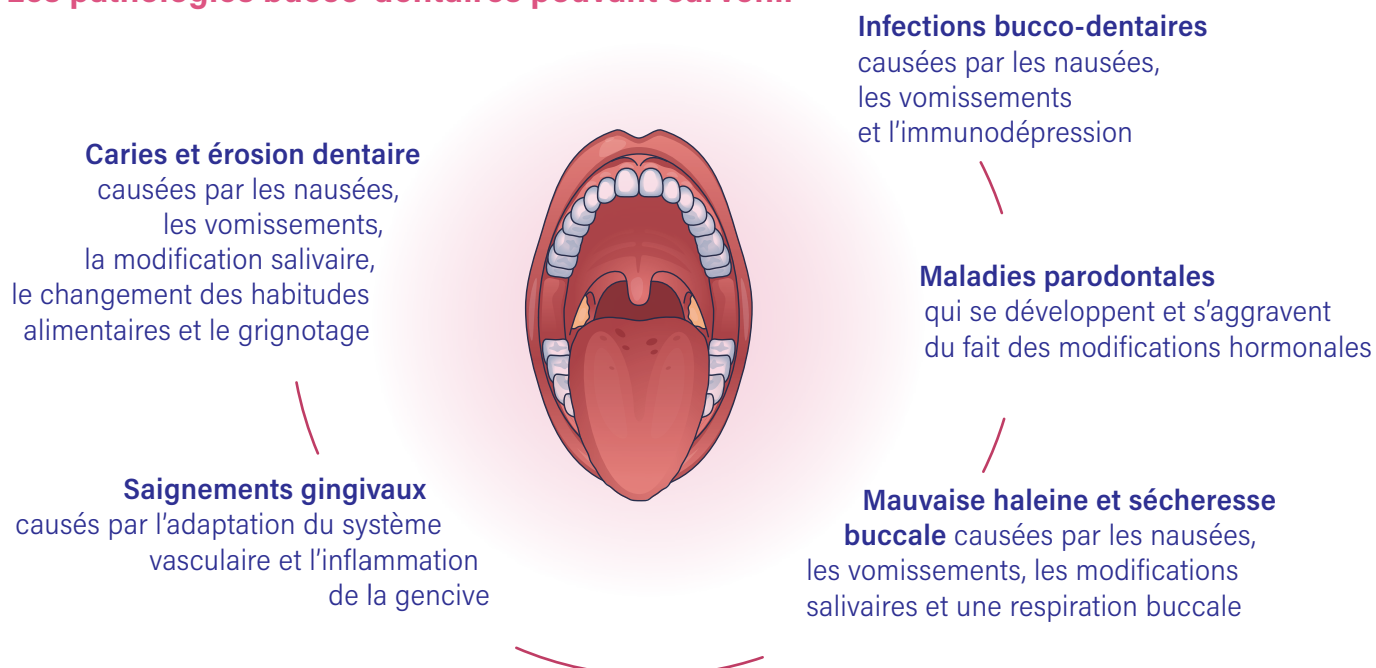
Les modifications physiologiques au niveau de la cavité orale **liées à la grossesse**

La grossesse est un état physiologique caractérisé par d'importantes modifications hormonales et immunitaires pouvant exposer la femme enceinte à différentes pathologies bucco-dentaires.

Les modifications physiologiques et leurs effets sur le corps



Les pathologies bucco-dentaires pouvant survenir



Les pathologies bucco-dentaires pendant la grossesse

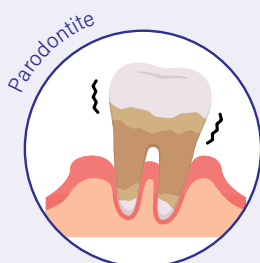
Les pathologies bucco-dentaires pendant la grossesse sont celles que l'on retrouve dans la population générale. Néanmoins, elles sont aggravées en raison des modifications physiologiques et hormonales liées à la grossesse.



Érosion dentaire et carie

Destruction de l'émail et de la dentine

- **Érosion dentaire** : liée à l'acidité de la cavité buccale (modification salivaire, reflux gastrique)
→ *Processus très rapide et irréversible*
- **Carie dentaire** : maladie infectieuse, contagieuse et douloureuse
→ *Processus très lent (et réversible au premier stade)*



Maladies parodontales : gingivite gravidique, parodontite

Inflammation de la gencive qui aboutit à la perte osseuse.

- **Gingivite gravidique** : inflammation de la gencive par la plaque bactérienne
- **Parodontite** : maladie chronique inflammatoire, d'origine infectieuse
→ *Irréversible*

Épulis de grossesse

Tumeur bénigne de la gencive sans potentiel dégénératif (au 2^e et 3^e trimestre de grossesse)

Comment prévenir ces pathologies bucco-dentaires ?

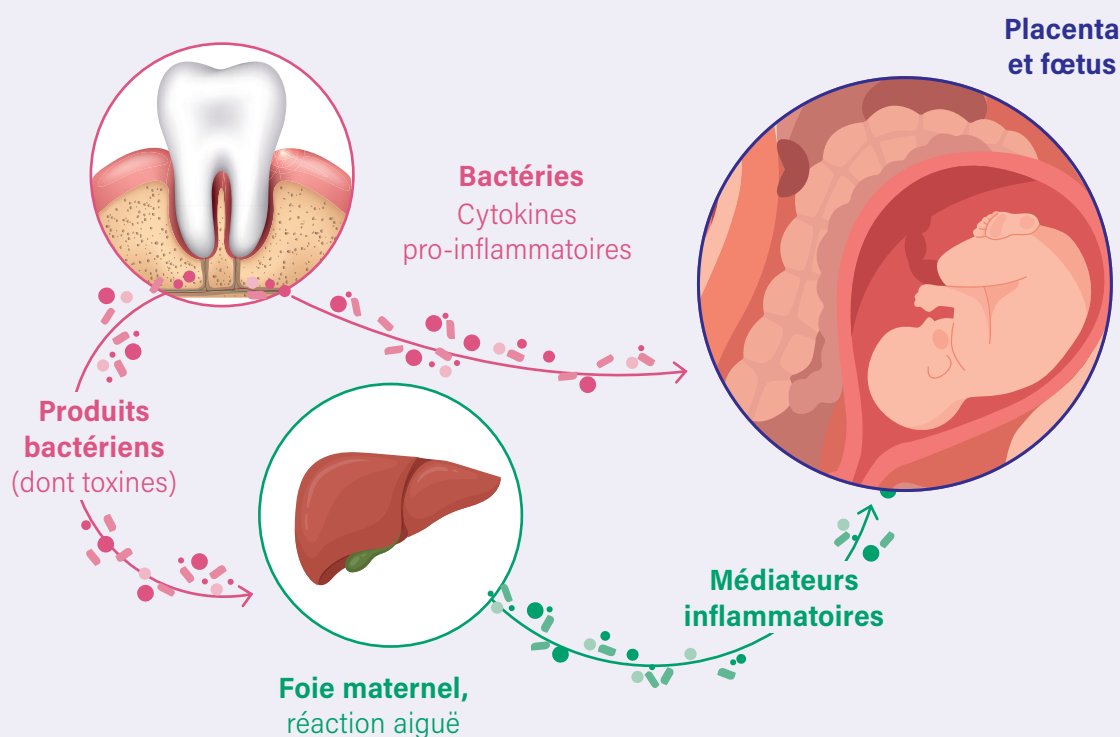
La prévention de ces pathologies bucco-dentaires repose sur l'hygiène bucco-dentaire et l'hygiène de vie au quotidien.

- **Une bonne hygiène bucco-dentaire** - Au moins 2 brossages/jour pendant 2 à 3 minutes avec une brosse à dents à poils souples, manuelle ou électrique, et un dentifrice fluoré, des brossettes interdentaires et une technique adaptée.
- **Une bonne hygiène de vie au quotidien** - Une alimentation équilibrée répartie sur 3 à 4 repas, une activité physique régulière, une bonne gestion du stress et pas de consommation de substances à risque (tabac, alcool...).
- **Une limitation des comportements à risque** - Vigilance vis-à-vis d'une alimentation plus sucrée, le grignotage et une moindre observance au brossage.
- **De bons réflexes face aux symptômes de la grossesse** - En cas de nausées matinales ou de vomissements fréquents, effectuer un rinçage immédiat de la bouche à l'eau. Se brosser les dents à distance des vomissements.

Les répercussions des pathologies parodontales sur la grossesse

Il existe un lien entre la maladie parodontale et l'augmentation du risque d'accouchement prématuré, d'enfants de petits poids à la naissance et de prééclampsie.

Parodonte inflammatoire - Circulation sanguine



Invasion bactérienne des membranes et placenta

Inflammation

Rupture des membranes/
contractions utérines

**Naissance
prématurée**

Altération sur le développement d'organes

**Mortalité
et morbidité périnatale
Handicap à long terme**

Inflammation placentaire
Diminution des facteurs
de croissance/désorganisation
de l'architecture placentaire

**Prééclampsie
Nouveau-né
de faible poids**

Comment préserver la santé bucco-dentaire de la femme enceinte ?

Tout au long de la grossesse, un suivi bucco-dentaire réalisé par un chirurgien-dentiste est essentiel.

L'examen de prévention bucco-dentaire maternité

La femme enceinte peut bénéficier d'un examen de prévention bucco-dentaire chez un chirurgien-dentiste à compter du 4^e mois de grossesse jusqu'au 12^e jour après l'accouchement.

Cet examen est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

À partir du 1^{er} janvier 2025, l'examen de prévention bucco-dentaire chez un chirurgien-dentiste est étendu du 4^e mois de grossesse jusqu'au 6^e mois après la naissance de l'enfant.

En quoi consiste cet examen ?

Le chirurgien-dentiste :

- réalise un examen bucco-dentaire,
- dépiste les pathologies bucco-dentaires,
- prévient les éventuelles complications de grossesse de la patiente,
- rappelle ou enseigne les techniques d'hygiène bucco-dentaire,
- conseille sur le matériel adapté,
- rappelle l'importance d'un suivi régulier chez la mère et le nourrisson.

L'examen bucco-dentaire peut être complété si nécessaire par des radiographies intrabuccales et l'établissement d'un plan de traitement.



Est-ce que les soins bucco-dentaires sont possibles à tout moment pendant la grossesse ?

En dehors de l'urgence, **la période « idéale » de soins est définie comme étant le 2^e trimestre, puis la première moitié du 3^e trimestre**. Il est conseillé par principe d'éviter le 1^{er} trimestre et la période qui précède l'accouchement.

Il n'y a pas de contre-indication à la réalisation de soins dentaires pendant le 3^e trimestre (il faut tenir compte du syndrome de compression aorto-cave pouvant se manifester chez les patientes lorsqu'elles sont sur le dos).

L'anesthésie locorégionale et la réalisation de clichés radiologiques – y compris la radiographie panoramique dentaire – ne sont pas contre-indiquées pendant la grossesse.

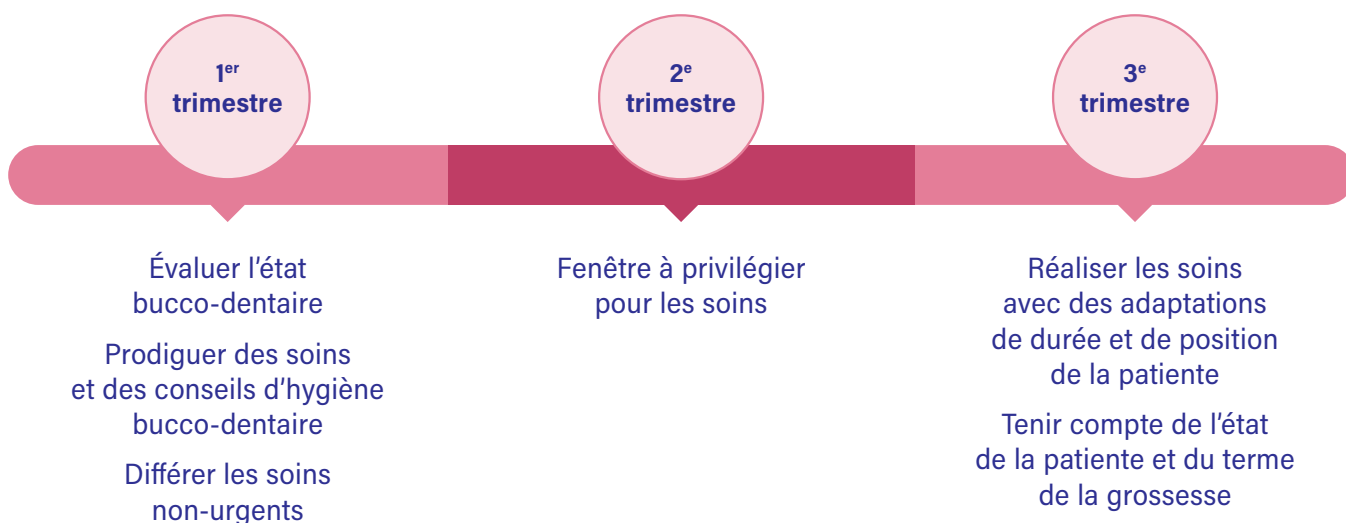


Exemples de recommandations à formuler aux patientes...

« Pensez à informer le chirurgien-dentiste que vous êtes enceinte et à préciser toute modification au niveau bucco-dentaire, comme une enflure, des rougeurs ou des saignements. »

« N'oubliez pas de l'informer systématiquement sur l'état d'avancée de votre grossesse à chaque rendez-vous. »

« Mentionnez les changements éventuels dans les médicaments que vous prenez. »



Comment aborder la santé bucco-dentaire du futur enfant ?

Les messages clés à développer

Hygiène bucco-dentaire : quelles méthodes et quel matériel ?

Dès la naissance, il est recommandé de nettoyer régulièrement les gencives avec une compresse humide (ou doigtier).

Lorsque les dents font leur éruption, il faut commencer à brosser les dents du bébé, 2 fois par jour, matin et soir, après le repas. Une trace de dentifrice fluoré est à déposer sur la brosse à dents pour bébé.

À partir de 2 ans, l'enfant doit se brosser les dents 2 fois par jour pendant 2 minutes, avec l'aide et sous le contrôle d'un adulte. Un petit pois de dentifrice est à déposer sur la brosse à dents.

Maladie carieuse et risques de contaminations croisées



La maladie carieuse est une maladie contagieuse et bactérienne.

Elle peut atteindre les enfants dès leur plus jeune âge. La carie précoce est une maladie très fréquente chez l'enfant. Les conséquences sont importantes d'un point de vue fonctionnel, esthétique et médical.



Attention à la contamination parents/enfants !

Si les bactéries n'existent pas à la naissance dans la bouche de l'enfant, elles sont souvent transmises par les parents.

Pour limiter ce risque, l'entourage doit :

- utiliser une cuillère différente de celle destinée à l'enfant pour vérifier la température du plat,
- utiliser des couverts différents de ceux utilisés par l'enfant,
- nettoyer la tétine régulièrement, sans la mettre à sa bouche à cette fin,
- éviter d'embrasser son enfant sur la bouche,
- veiller à sa propre hygiène bucco-dentaire et à son suivi régulier chez le chirurgien-dentiste.



Alimentation du nourrisson (allaitement, biberon) et risques de caries

Les bébés dont les dents sont en contact régulier avec des boissons sucrées et sur une longue période ont des risques plus importants d'avoir des caries. Ces boissons sont le lait (industriel ou maternel), les jus de fruits, les sirops, les sodas et autres boissons sucrées.

Par conséquent, il ne faut jamais endormir un enfant avec une boisson sucrée. Si l'enfant a une tétine, il ne faut jamais la mettre dans du sucre ou dans du miel.



À quel âge la première consultation chez le chirurgien-dentiste ?

Dès que l'enfant a sa première dent, l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) recommande une première visite dentaire dans les six mois qui suivent, et au plus tard avant le premier anniversaire. Cette visite est à envisager comme une visite de suivi chez le pédiatre.



L'URPS CHIRURGIENS-DENTISTES NOUVELLE-AQUITAINE **QUI SOMMES-NOUS ?**

Association loi 1901, représentant la profession dentaire dans le domaine de la santé publique, l'URPS CD NA contribue à l'organisation et à l'évolution de l'offre en santé bucco-dentaire au niveau régional. Elle est un interlocuteur privilégié de l'Agence régionale de santé.

L'URPS CD NA valorise les chirurgiens-dentistes dans les parcours de santé et accompagne l'évolution de leurs pratiques professionnelles.

L'URPS CD NA défend une reconnaissance du chirurgien-dentiste comme acteur de santé publique. Pour lui donner toute sa place dans le système de santé, l'URPS CD NA mène ou participe à de nombreuses actions, à destination des institutionnels, des praticiens eux-mêmes, des futurs praticiens, des autres professionnels de santé ou encore du grand public...

www.otempora.com - crédit photos : Adobe Stock



URPS Chirurgiens-dentistes Nouvelle-Aquitaine

Immeuble Le Fénelon
1 allée Le Fénelon
33370 TRESSES
Tél : 05 33 09 36 39

urps
CHIRURGIENS
DENTISTES NOUVELLE
AQUITAINE
L'union par l'action

urps-chirurgiensdentistes-na.fr

Suivez l'actualité de l'URPS Chirurgiens-dentistes sur

